

**MICHEL ROCHETTE, CPA**

*Comptable Professionnel Agréé ♦ Chartered Professional Accountant*

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA**

**ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE  
TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024**

*1175, rue Bernard ouest, suite 200*

*Outremont (Québec) H2V 1V5*

*Téléphone : (514) 278-7557 ♦ Télécopieur : (514) 273-9660*

*E-mail : michelrochette@qc.aina.com*

# MICHEL ROCHETTE, CPA

Comptable Professionnel Agréé ♦ Chartered Professional Accountant

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

### TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	2
Évolution de l'actif net déficitaire	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6 à 9
Renseignements complémentaires	10 et 11

1175, rue Bernard ouest, suite 200

Outremont (Québec) H2V 1V5

Téléphone : (514) 278-7557 ♦ Télécopieur : (514) 273-9660

E-mail : michelrochette@qc.aira.com

# MICHEL ROCHETTE, CPA

Comptable Professionnel Agréé ♦ Chartered Professional Accountant

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de l'*Orchestre Symphonique de l'Agora*

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'*Orchestre Symphonique de l'Agora*, qui comprennent le bilan au 31 août 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net déficitaire et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme *Orchestre Symphonique de l'Agora* au 31 août 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 (1)

Montréal, le 17 décembre 2024

(1) Par Michel Rochette, CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A112956

1175, rue Bernard ouest, suite 200

Outremont (Québec) H2V 1V5

Téléphone : (514) 278-7557 ♦ Télécopieur : (514) 273-9660

E-mail : michelrochette@qc.aira.com

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

2.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Commandites :		
Soutien financier	142 500	63 500
Services	70 178	-
Subventions :		
Conseil des arts du Canada	100 000	-
Conseil des arts et des lettres du Québec	72 000	67 000
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	5 414	-
Médiations culturelles Montréal	1 300	11 700
Fondation du Grand Montréal	39 930	30 060
Diffusion de spectacles	145 829	108 826
Vente de billets	282 705	26 789
Dons	341 292	517 699
Concerts éducatifs	990	1 887
Autres produits	<u>16 648</u>	<u>8 979</u>
	<u>1 218 786</u>	<u>836 440</u>
<b>CHARGES</b>		
Honoraires et salaires (Annexe A)	226 702	162 031
Cachets (Annexe A)	475 034	264 338
Production (Annexe A)	133 710	104 243
Communications (Annexe B)	118 547	25 532
Administration (Annexe B)	105 609	50 846
Dons (Annexe B)	<u>100 000</u>	<u>365 000</u>
	<u>1 159 602</u>	<u>971 990</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>59 184</u></u>	<u><u>(135 550)</u></u>

**ÉTATS FINANCIERS**

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉFICITAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024**

3.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>(130 436)</b>	5 114
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	<u>59 184</u>	(135 550)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><b>(71 252)</b></u>	<u>(130 436)</u>

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

BILAN  
AU 31 AOÛT 2024

4.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b><u>ACTIF</u></b>		
À COURT TERME		
Encaisse	45 440	20 264
Débiteurs	45 904	33 000
Frais payés d'avance	-	5 310
Taxes à la consommation à recevoir	<u>5 833</u>	<u>4 985</u>
	<u>97 177</u>	<u>63 559</u>
<b><u>PASSIF</u></b>		
À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 4)	34	3 694
Créditeurs	29 567	26 705
Salaires à payer	3 242	13 596
Apports reportés (note 5)	120 000	25 000
Revenus perçus d'avance	15 586	85 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	168 429	193 995
<b><u>ACTIF NET DÉFICITAIRE</u></b>	<u>(71 252)</u>	<u>(130 436)</u>
	<u>97 177</u>	<u>63 559</u>

Engagement contractuel (note 6)

AU NOM DU CONSEIL;

 \_\_\_\_\_, administrateur

Michel Bălanger-Ray

 \_\_\_\_\_, administrateur

CHRISTIAN Ruel

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

## FLUX DE TRÉSORERIE

5.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	59 184	(135 550)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(12 904)	77 566
Subventions à recevoir	-	85 000
Frais payés d'avance	5 312	7 720
Taxes à la consommation	(848)	5 282
Créditeurs	2 862	(76 489)
Salaires à payer	(10 354)	7 547
Revenus perçus d'avance	(69 414)	85 000
Apports reportés	<u>95 000</u>	<u>(247 930)</u>
	<u>68 836</u>	<u>(191 854)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(3 660)	3 694
Remboursement de la dette à long terme	<u>(40 000)</u>	<u>-</u>
	<u>(43 660)</u>	<u>3 694</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>25 176</b>	<b>(188 160)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b><u>20 264</u></b>	<b><u>208 424</u></b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b><u>45 440</u></b>	<b><u>20 264</u></b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

6.

**1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme, constitué le 8 février 2013 en vertu de la Partie 3 de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de présenter des concerts de musique classique au profit et/ou en collaboration avec des organismes à caractères sociaux et humanitaires.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**UTILISATION D'ESTIMATIONS.**

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**CONSTATATION DES PRODUITS.**

*Subventions de la Fondation du Grand Montréal* : Ces revenus sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le montant est déterminé et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

*Subventions et dons* : L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports de subventions et de dons. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

*Diffusion de spectacles, billetterie et concerts éducatifs* : Ces revenus sont comptabilisés à titre de produits conformément aux ententes entre les parties, lorsque les services ont été rendus, que le montant est déterminé et qu'il peut faire l'objet d'une estimation juste et que son encaissement est raisonnablement assuré.

**APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES.**

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, emprunts bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS.**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement, à chaque date de clôture des exercices financiers, tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période pendant laquelle elles se produisent.



## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

7.

## 2. PRINCIPALE MÉTHODE COMPTABLE (suite)

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

## 3. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

Dans le but de recevoir des aides financières de contreparties dans le cadre du programme *Mécénat Placements Culture* du Ministère Culture et Communications du Québec, l'organisme a créé auprès de la *Fondation du Grand Montréal* (FGM) un fonds philanthropique désigné nommé le *Fonds Orchestre de l'Agora*. Conformément à une convention signée le 27 novembre 2019, les dons versés par l'organisme ainsi que les montants reçus de ministères sont cédés à perpétuité à la FGM, et annuellement cette dernière distribuera à l'organisme une subvention correspondant aux revenus nets générés par les actifs du fonds philanthropique désigné et aux règles de distributions de revenus de la FGM.

Les actifs, présentés à la juste valeur, du *Fonds Orchestre de l'Agora* sont composés des montants suivants au 31 août 2024 :

	<i>Fonds Perpétuité</i>	<i>Fonds Philanthropique</i>
Dons reçus de l' <i>Orchestre symphonique de l'Agora</i>	710 000	-
Appariements de ministères et autres	925 978	-
Revenus (Pertes) de placements nets cumulés	(82 953)	271 003
Plus-value (Moins-value) non réalisée	82 953	9 121
Revenus distribués à l' <i>Orchestre symphonique de l'Agora</i>	<u>-</u>	<u>(92 270)</u>
	<u>1 635 978</u>	<u>187 854</u>

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 août 2024, des montants totalisant 224 336 \$ ont été versés au *Fonds Orchestre de l'Agora*. Des dons de 150 006 \$ ont été versés par l'*Orchestre symphonique de l'Agora* (100 000 \$) et par la *Fondation Mécénat Musica* (50 006 \$) ainsi qu'une contribution de 74 330 \$ a été reçue du Gouvernement du Québec (Ministère de la Culture et des Communications).

## 4. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une facilité de crédit autorisée d'un montant maximum de 20 000 \$, portant intérêt au taux de base de la Fédération des caisses Desjardins majoré de 4,0 %.

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

8.

## 5. APPORTS REPORTÉS

Apports grevés d'affectations externes destinés à couvrir les dons à verser au cours du prochain exercice.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fondation du grand Montréal	-	25 000
Fondations désignées suite à la présentation du Gala de la Terre 2024	<u>120 000</u>	<u>-</u>
	<u>120 000</u>	<u>25 000</u>

## 6. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est locataire de deux locaux administratifs en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2026. Les loyers minimaux futurs totalisent 24 748 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices : 2025, 13 398 \$ et 2026, 11 350 \$.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, le loyer est majoré du plus élevé de : a) pourcentage d'augmentation de l'IPC pour les douze (12) mois précédents, tel qu'établi par Statistique Canada pour la région de Montréal, le mois de référence étant le mois d'août, ou b) de 2 %.

## 7. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 août 2024.

**Risque de crédit :**

En date des présents états financiers, les actifs financiers exposant l'organisme au risque de crédit sont les débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de liquidités :**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer des obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers.

**Risque de taux d'intérêt :**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur l'emprunt bancaire.

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024**

9.

**8. ÉVENTUALITÉ**

***Remboursement de subvention :***

L'organisme a comptabilisé au cours des précédents exercices des montants totalisant 34 880 \$ à titre de produits de subvention dans le cadre du programme *Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)*. Cette subvention salariale se rapporte à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

**9. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

L'organisme a versé en septembre 2024 des dons totalisant 60 000 \$ à des Fondations désignées suite à la présentation du Gala de la Terre 2024.

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

10.

## ANNEXE A

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>HONORAIRES ET SALAIRES</b>		
Direction générale	82 221	96 457
Direction artistique	26 872	26 872
Coordonnateur	98 812	33 532
Techniques	13 423	2 698
Relations publiques	<u>5 374</u>	<u>2 472</u>
	<u>226 702</u>	<u>162 031</u>
<b>CACHETS</b>		
Chef principal	23 709	18 065
Musiciens	288 476	194 294
Solistes	104 151	26 318
Chœur	10 510	-
Compositeurs	9 505	4 687
Concepteurs	9 284	4 589
Projets éducatifs	587	866
Cotisations	28 812	12 931
Chefs invités	<u>-</u>	<u>2 588</u>
	<u>475 034</u>	<u>264 338</u>
<b>PRODUCTION</b>		
Location de salles :		
Concerts	35 035	69 013
Répétitions	19 296	1 092
Réceptions	659	279
Captation	25 790	6 160
Déplacements	6 053	7 014
Fournitures	17 460	7 501
Location – divers	6 035	3 078
Location – instruments	10 384	4 368
Partitions	7 118	-
Transports des équipements	5 880	1 114
Réception et privilèges	<u>-</u>	<u>4 624</u>
	<u>133 710</u>	<u>104 243</u>

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'AGORA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

11.

## ANNEXE B

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>COMMUNICATIONS</b>		
Publicité	71 334	8 559
Design outils promotionnels	27 940	8 600
Site web	5 872	1 506
Traduction et rédaction	4 387	3 167
Relations de presse	3 762	-
Photographe	2 822	2 934
Frais d'impression :		
Programmes et affiches	2 080	229
Autres	350	-
Capsules vidéo	-	537
	<u>118 547</u>	<u>25 532</u>
<b>ADMINISTRATION</b>		
Honoraires professionnels	50 651	19 676
Loyer	13 196	12 582
Représentation	14 090	4 503
Frais de bureau	2 596	1 722
Billetterie	2 676	-
Services publics	2 640	3 252
Taxes et permis	3 145	3 595
Commissions	1 935	-
Assurances	1 716	1 548
Poste et messagerie	636	407
Frais de cartes de crédit	11 055	-
Intérêts et frais bancaires	1 266	3 561
	<u>105 609</u>	<u>50 846</u>
<b>DONS</b>		
Fondation du Grand Montréal	100 000	110 000
Fondation Sierre Club Canada	-	85 000
Unicef Canada	-	85 000
Conservation de la nature Canada	-	85 000
	<u>100 000</u>	<u>365 000</u>